

REPUBLIQUE FRANCAISE



DOSSIER : N° DP 057 712 25 00021

Déposé le : 13/05/2025

Demandeur : Madame JANVIER LILIANE

Nature des travaux : Ravalement des façades - couleur gris souris

Sur un terrain sis : 18, Rue en FATRIVE à VIC-SUR-SEILLE (57630)

Référence(s) cadastrale(s) : 712 03 429

COMMUNE de VIC-SUR-SEILLE

DECISION de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de VIC-SUR-SEILLE

Le Maire de la Commune de VIC-SUR-SEILLE

VU la déclaration préalable présentée le 13/05/2025 par Madame JANVIER LILIANE, demeurant 18, Rue en FATRIVE - 57630 VIC SUR SEILLE,

VU l'objet de la déclaration :

- pour le ravalement des façades - couleur gris souris ;
- sur un terrain situé 18, Rue en FATRIVE à VIC-SUR-SEILLE (57630)

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le plan local d'urbanisme révisé le 04/02/2022,

VU la Cartographie de l'aléa Retrait-Gonflement des Argiles disponible sur le site www.georisques.gouv.fr et réalisée par le BRGM-MTES,

DECIDE

Article 1 (UNIQUE)

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

VIC-SUR-SEILLE, le
Le Maire,

23 105/2025



Le Maire,
Jérôme END

L'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le :

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.